

L'ANGOISSE DU TRAVAILLEUR INDEPENDANT AU MOMENT DE LA PAUSE DE MIDI

Remarque préliminaire à l'employé déjà fatigué

Le statut d'*employé*, au sein d'une entreprise privée comme d'un service public, possède un avantage certain et pourtant ignoré ou du moins dédaigné par la plupart des gens qui en bénéficient : la régularité du travail découlant de conventions strictes et d'horaires fixes. Que soit rassuré ici le lecteur craignant une analyse sociologique qui convoquerait taylorisme, standardisation scientifique, nouvelles méthodes de management et autres termes provoquant un prurit instantané à tout individu normalement constitué sortant épuisé de ses 8 heures de travail quotidien certes rémunéré mais pas nécessairement désiré : il ne sera question dans ce texte que d'observations futiles mais pas inutiles sur la condition du travail indépendant, tant il est vrai que l'on peut parfois atteindre la profondeur par la superficialité.

L'indépendance est un joug qui avance masqué

Outre une relative liberté et une image assez gratifiante, le statut de *travailleur indépendant* comporte son lot de casseroles cabossées voire carrément trouées. A fortiori lorsqu'on est indépendant et solitaire. Car lorsqu'on est indépendant *avec* d'autres, c'est soit qu'il s'agit d'une coopérative (mais on devient alors *inter-dépendant*), soit que l'on est le patron d'une entreprise (mais alors c'est l'entreprise qui est *indépendante* et non plus soi-même, puisque l'on devient *responsable* de ses employés). Etre *indépendant* signifie en fin de compte *être dépendant de soi-même*.

Et ça, quand on y réfléchit bien, c'est souvent l'enfer, contrairement à la formule de Jean-Sol Partre préférée sur la terrasse des Deux-Magots au siècle dernier.

Travailler en *free lance* nécessite en effet un combat quotidien et épuisant contre soi-même, cela évidemment sans être sûr de gagner (d'ailleurs quand on gagne contre soi-même, qui perd ??). Car *se construire un dispositif de travail* ne s'apprend pas dans les manuels, à peine est-ce l'objet d'un sous-paragraphe jeté négligemment en annexes et en tous petits caractères dans les ouvrages de *techniques de développement de soi* qui pullulent au sein des entreprises soucieuses du bien-être, et donc de l'efficacité, de leurs employés. Bref, c'est une tâche ingrate qu'il faut sans cesse réajuster et dont l'ampleur est largement sous-estimée par tous ceux qui travaillent en entreprise et bénéficient du même coup de cadres rassurants et structurants tels que : *horaires et salaire définis lors de la signature du contrat, pauses réglementées à la cafétéria, vacances programmées une année à l'avance, avancements indexés sur les résultats de l'entreprise, respect des zones non fumeurs au sein des bâtiments, objectifs ajustés selon son potentiel et sa capacité de rebondissement, autoévaluations régulières avec son supérieur, séminaires obligatoires sur l'amélioration des performances, etcetera...*

Toutes ces petites choses réglant la vie des employés comme du papier à musique empêchent en définitive ceux-ci de sombrer dans le chaos qui menace chaque jour d'engloutir le travailleur indépendant. Car l'indépendance dans le travail est un long chemin pavé de délais élastiques, de diversions pernicieuses et de siestes tentatrices qui, déguisés en arcanes de la liberté, attendent le travailleur au contour pour mieux saper ses bonnes résolutions et le plonger lentement dans l'angoisse des lendemains qui se plantent.

Se flageller soi-même pour aller au charbon ?

Pour s'affranchir de l'éparpillement qui le guette inmanquablement au saut du lit, le travailleur indépendant dispose néanmoins de plusieurs techniques. La première date d'Adam et Eve mais ne porte pas nécessairement ses fruits. Il s'agit du système *récompenses / punitions* inauguré en son temps suite à la tentation d'un vilain serpent, et qui aujourd'hui est imposé aux souris de laboratoire dans sa forme la plus simple. Appliqué à soi-même, ce système est difficilement soutenable et pourtant souvent utilisé faute de mieux. C'est par exemple la promesse d'une tasse de café ou d'une barre de chocolat lorsqu'on aura terminé d'écrire tel rapport urgent ou tel article réclamé par une revue. Mais l'indulgence envers soi l'emporte la plupart du temps, et l'on s'accorde alors très

rapidement la barre de chocolat à la fin de chaque paragraphe, ralentissant le rythme de travail et renforçant la consommation de produits stimulants à petites doses mais très dangereux en prises massives et répétées. J'ai ainsi vécu dernièrement une véritable intoxication aux *Boules de Berlin* lors de la rédaction de slogans pour une entreprise de jardinage (je travaille irrégulièrement dans la communication publicitaire). Je m'étais imposée la règle suivante pour stimuler mon inspiration : une Boule pour 5 titres trouvés. Après une matinée, puis une après-midi infructueuses (donc à jeun) j'ai décidé de baisser le niveau d'exigence à un seul titre. La fin d'après-midi étant souvent propice à l'éclosion d'idées, je me suis retrouvée en moins d'une heure avec 6 *Boules de Berlin* dans le ventre et une nuit mouvementée en perspective.

A l'inverse, les punitions ne sont pas beaucoup plus efficaces, l'auto flagellation étant un passe-temps très vite ennuyeux, sauf pour les adeptes du SM ou pour ceux qui ont macéré dans un environnement catholique intégriste (les deux pouvant se conjuguer). De toute façon, la culpabilité ressentie - lors d'un dépassement flagrant de délais par exemple - suffit à plonger le travailleur indépendant dans un tel effroi qu'une punition supplémentaire se révèle alors totalement superflue. Se priver de dessert ou de promenade alors qu'il ne reste qu'une nuit avant de rendre sa copie ne fait que précipiter un désespoir inéluctable. A quoi bon s'acharner ?

Quant à la méthode Coué, ou plutôt à ses produits dérivés actuels toujours plus sophistiqués, ils exigent un très fort pouvoir de persuasion sur soi-même, ce qui n'est pas donné à tout le monde mais peut s'acquérir par de nombreux stages ou thérapies de groupe, stages naturellement remboursés par les entreprises à leurs employés, mais hélas et évidemment aux frais personnels du travailleur indépendant.

Feu à volonté sur tous les alibis

Une autre obligation imposée au travailleur indépendant – surtout s'il veut le rester –, consiste à désintégrer rapidement et systématiquement tous les alibis qui lui viennent à l'esprit pour ne pas se mettre au travail, alibis qui prolifèrent d'ailleurs comme des lapins au fur et à mesure de la journée, surtout si *le travailleur travaille* chez lui.

Quelques exemples.

Se faire du thé. Nettoyer les vitres de sa cuisine. Terminer sa feuille d'impôt. Se faire du thé. Ouvrir un dossier. Le refermer. Se faire du thé. Regarder « La Croisière s'amuse » à 14.30 sur une chaîne allemande. Dégeler le réfrigérateur. Se faire du thé. Vider sa boîte e-mail. Ranger ses coupures de journaux dans un classeur. Se faire du thé. Rédiger et envoyer des factures. Se faire du thé. Aller pisser. Se faire du thé. Retourner aux WC. Se faire du thé.

Et ainsi de suite.

Jusqu'à ce que l'on se retrouve au pied du mur, c'est à dire avec un client désagréable au bout du fil qui vous demande si c'est pour aujourd'hui ou pour demain. Auquel vous êtes obligé de répondre que c'est pour demain parce qu'aujourd'hui vous êtes vraiment débordé.

L'art difficile de l'auto-congratulation

Ne dépendre que de soi rend l'évaluation de son travail difficile. *Je suis fier quand je me compare, humble quand je me considère* a dit paraît-il un jour Jean-Luc Godard. Mais comment fait-on donc pour se considérer lorsqu'on n'a pas de point de comparaison ? Dans mes rêves les plus fous (ceux où j'ai le droit de fréquenter la partie non-fumeur de la cafétéria des bureaux que j'aperçois depuis ma fenêtre, goûtant au plaisir indicible de boire un café dans un gobelet thermique devant un distributeur de boissons chaudes en compagnie de quelques employés me racontant le dernier épisode de *Julie Lescault* diffusé la veille), je m'imagine soudain recevant le diplôme de *Meilleure employée du Mois* devant un parterre de collègues jaloux comme des poux qui devront affronter ma photo épinglée pour 4 semaines au-dessus du même distributeur.

Certes, je préfère nettement *Six Feets Under* à *Julie Lescault*, certes mon café est sans aucun doute meilleur, je me le sers dans une tasse en porcelaine avec une vraie cuillère, je peux le prendre quand je veux, c'est à dire à 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00, et même 11.30, en pyjama défraîchi ou en robe du soir, avachie dans mon canapé ou en position du lotus devant mon micro-ondes, tout cela ne m'empêche pas d'envier, de manière totalement irraisonnée j'en conviens, ces rituels de bureau qui

rythment la vie d'entreprise et permettent à l'employé de *se situer dans le temps et par rapport aux autres*.

Se féliciter tout seul devant son miroir pour avoir *consciencieusement accompli son travail, scrupuleusement respecté les délais et largement dépassé ses objectifs*, est un exercice difficile qui frise dangereusement le ridicule. Et pourtant il n'est pas sûr qu'il soit inutile au travailleur indépendant en manque de reconnaissance (sachant que les clients traduisent leur reconnaissance non pas en *s'exprimant verbalement* mais en payant leurs factures. Quand celles-ci sont acquittées dans les 30 jours, on peut éventuellement interpréter ce geste comme une forme de *compliment*).

Comme une envie de protocoles

Bref, plus le temps passe et plus je m'interroge sur les bienfaits de *l'idiorythmie*, cette autonomie dans la gestion du temps fantasmée par Roland Barthes, qui fonctionne à merveille lorsqu'on est un moine anachorète grec se nourrissant de trois olives et d'un morceau de pain bis en contemplant la Méditerranée du haut d'un rocher à strates balsamiques, mais qui, appliquée au travailleur indépendant scotché sur son Mac avec un thermos de café pour seul compagnon, me semble parfois très dangereuse pour la santé mentale du même travailleur, surtout s'il ne possède pas l'autodiscipline et la conviction nécessaires pour bétonner ses activités professionnelles.

On peut rester perplexe, s'insurger, ou même juger complètement ridicule cette soif de repères étouffant ceux qui ont tout fait pour se libérer des contraintes imposées par le monde du travail *normal* (c'est à dire en entreprise). Mais on ne peut nier *l'angoisse du travailleur indépendant au moment de la pause de midi*.

Peut-être faut-il, comme dans *la cérémonie du thé* décrite dans la philosophie zen, créer des protocoles extrêmement précis et sophistiqués qui puissent - paradoxalement mais pas tant que ça - libérer l'esprit. La règle comme outil de liberté.
Sur ce, ma boule de Berlin m'attend.